

Le statut de superpuissance en relations internationales : rôles, avantages et dérives. Le cas des États-Unis.

Superpower status in international relations : roles, advantages, and, abuses. The case of the Unites States.

François Longe Otoko¹

- ¹ Assistant d'enseignement à l'Institut Supérieur Technique du Sankuru. Apprenant D.E.A. en Relations Internationales à l'Université de Kinshasa. +243 (0) 822178323 – francoislonge86@gmail.com



Received: 10 july 2025

Accepted: 26 August 2025

Available online: 4 novembre 2025

Résumé. *Le concept de superpuissance occupe une place de choix dans l'analyse des relations internationales contemporaines. Cette étude explore la manière dont les États-Unis incarnent ce statut, en s'appuyant sur sa puissance militaire, économique, diplomatique et culturelle sans équivalent. Ainsi, notre réflexion (article) examine en amont les fondements du concept et les critères qui définissent une superpuissance, avant d'explicitier, d'analyser les rôles et avantages que ce statut confère aux États-Unis sur la scène internationale. En aval, elle met en lumière les dérives associées à cette position dominante, exprimées aux travers l'unilatéralisme, les interventions contestées ou encore la marginalisation américaine du multilatéralisme. Qui plus est, en s'appuyant sur des cadres juridiques et théoriques, elle souligne les tensions entre puissance et légitimité, et questionne l'avenir de l'ordre international face à l'émergence d'un monde multipolaire.*

Mots clés : Grande Puissance, Relations Internationales, Hégémonie américaine, Système International, Impérialisme, Droit international, Superpuissance.

Summary. *The concept of superpower occupies a prominent place in the analysis of contemporary international relations. This study explores how the United States embodies this status, drawing on its unparalleled military, economic, diplomatic, and cultural power. Thus, our reflection (article) examines the foundations of the concept and the criteria that define a superpower, before explaining and analyzing the roles and advantages this status confers on the United States on the international stage. Subsequently, it highlights the abuses associated with this dominant position, expressed through unilateralism, contested interventions, and the American marginalization of multilateralism. Furthermore, drawing on legal and theoretical frameworks, it highlights the tensions between power and legitimacy and questions the future of the international order in the face of the emergence of a multipolar world.*

Keywords: Great Power, International Relations, American Hegemony, International System, Imperialism, International Law, Superpower.

1. Introduction

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le système international a été marqué par l'émergence et la consolidation des puissances, au premier rang desquelles figurent les États-Unis d'Amérique. Doté d'une puissance militaire écrasante, d'un poids économique considérable, d'une influence culturelle mondiale et d'un rôle déterminant dans les grandes institutions internationales, les États-Unis incarnent à ces jours le modèle sui generis de la superpuissance. Ce statut lui confère des rôles multiples : stabilisateur géopolitique, promoteur de l'ordre libéral international, mais aussi acteur dominant des relations internationales.

Cependant, cette position dominante n'est pas sans controverse. Elle soulève de nombreux débats quant aux avantages qui en découlent, notamment la capacité à influencer les règles du jeu mondial mais aussi sur les dérives possibles qu'il peut susciter, à savoir : les interventions unilatérales, l'imposition des normes ou l'usage abusif du pouvoir au détriment du multilatéralisme.

Cette réflexion se propose d'examiner les fondements, les implications et les limites du statut de superpuissance, à travers le cas spécifique des États-Unis d'Amérique. Elle analyse ces rôles stratégiques, les bénéfices qu'elle en tire, ainsi que les critiques suscitées par certaines de ses pratiques dans l'arène internationale.

1.1. Approche méthodologique

L'élaboration d'un travail scientifique nécessite la définition d'une voie à suivre en vue d'arriver aux résultats escomptés. Toute recherche scientifique doit se fonder sur un objet d'étude et un recours à des méthodes et techniques appropriées pour assurer la collecte et traitement des informations.

Par définition, une méthode est un ensemble des opérations intellectuelles par lesquelles une discipline cherche à atteindre les vérités qu'elle poursuit, les démontre et les vérifie. C'est une démarche, une voie à suivre.

Dans la réalisation de cette étude, certaines méthodes et technique ont permis d'adopter la démarche scientifique propre aux sciences sociales et humaines. Parmi ces méthodes, il y a premièrement la méthode systémique. Elle consiste à étudier un système, un ensemble d'organes cohérents s'influençant les uns des autres, dépendant les uns des autres, et agissant les uns sur les autres. Cette méthode a permis de comprendre le système international qui est composé de différents acteurs dont les États sont des acteurs dominants. En tant qu'acteurs du système international, les États exercent réciproquement les rapports de puissance basée sur l'interdépendance, l'influence ou l'imposition. Pour comprendre la superpuissance des États-Unis, la méthode systémique nous paraît nécessaire, car permettant de comprendre sa position dans le système et de déterminer sa capacité d'influence sur les autres acteurs du système international.

Ensuite, nous avons recouru à la méthode analytique, qui n'est autre qu'une approche qui consiste à décomposer un tout complexe en ses éléments constitutifs pour mieux le comprendre. Elle est utilisée dans divers domaines allant de la recherche scientifique à la comptabilité, en passant par l'enseignement et l'analyse de données. En collectant les données sur les critères de puissance, cette méthode a permis d'analyser les éléments qui fondent l'hyperpuissance américaine, à savoir les ressources militaires, les avancées technologiques, les ressources économiques et financières, le taux d'influence culturelle, permettant ainsi de démontrer les capacités d'influence américaine par rapport à d'autres.

Nous avons enfin recouru à la méthode statistique. Elle est une approche servant à analyser des données et à en tirer des conclusions significatives. Elle implique la collecte, la présentation, l'analyse et l'interprétation de données. Partant des informations collectées, cette méthode nous a permis de présenter les données chiffrées recueillies sous forme de tableaux et graphiques.

Ces méthodes ont été soutenues par la technique documentaire qui a permis d'exploiter

les diverses publications sur les crises politico-militaires et autres évènements à travers le monde, afin de comprendre comment les États-Unis contribuent, grâce à l'ampleur de leur puissance, à la construction ou à la fragilisation de l'ordre mondial.

1.2. Objectif de l'étude

L'objectif de cette recherche consiste à fournir un cadre de lecture de la notion de puissance et sa hiérarchisation dans l'ordre international, afin de comprendre pourquoi les États s'engagent à la recherche ou à nouer de partenariats stratégiques avec les plus puissants. À l'heure actuelle, la position qu'occupent les États-Unis nous démontre clairement pourquoi la « puissance » est devenue une sève stratégique recherchée par les États.

2. Comprendre le concept de superpuissance en relations internationales

La compréhension du concept de superpuissance nécessite d'engager une démarche descriptive qui passe par la définition du concept, et l'analyse comparative des critères ou caractéristiques qu'il incarne, son évolution historique et la position actuelle des États-Unis par rapport aux autres États.

2.1. Acception conceptuelle

En relations internationales, le concept ou statut de superpuissance est accordé à un État qui possède une influence prééminente et la capacité de projeter sa puissance à l'échelle mondiale. Cette influence se manifeste à travers différents domaines tels que l'économie, la diplomatie, la culture, la politique, la force militaire et bien d'autres. Les superpuissances sont capables d'infléchir le cours des événements à l'échelle mondiale et de maintenir leur influence partout dans le monde.

Une superpuissance est cette force étatique qui a atteint un niveau d'absence de rivalité ; et c'est le cas des États-Unis qui, au-delà de la concurrence économique de la Chine et des capacités nucléaires de la Russie, restent la seule superpuissance mondiale.

Pour mieux cerner ce concept de superpuissance, il est plus cohérent de comprendre celui de puissance et toute sa hiérarchisation. En effet, étant au cœur de la réflexion sur les relations internationales, la puissance est généralement évoquée pour parler des capacités d'action des États. L'école classique ou réaliste des relations internationales envisage, en particulier, la puissance comme « la capacité d'un acteur d'imposer sa volonté aux autres », dans un système international où les États sont les acteurs dominants.

En somme, la puissance apparaît comme étant une notion relative, puisque son exercice s'applique aux rapports entre acteurs et non de simples données brutes. Cette lecture que peu rigide des relations internationales et de la notion de puissance a fait l'objet de redéfinition et/ou d'approfondissement pourvue qu'elle soit plus précise et concise. Joseph Nye a par exemple, proposé au début des années 1990 la distinction entre le Hard power et le Soft power, (re)mettant en évidence le caractère multiforme de la notion de puissance et de ses modes d'exercice. Il souligne que les critères classiques les plus visibles (les capacités politico-militaires), n'étaient plus les seuls à prendre en compte quand il faut parler de puissance. Les capacités militaires ont certes été le premier critère de puissance utilisé dans l'analyse des rapports internationaux de puissance, mais la notion de puissance concerne également les capacités d'influence culturelle, économique, commerciale etc.

2.2. Critères d'une superpuissance

La puissance n'est pas une donnée constante, son acception tient compte de certains critères qui sont d'ordre économique, militaire, culturel, technologique, etc. Ces éléments sont considérés comme des atouts qui nécessitent un développement progressif pour être acceptés comme facteur de puissance. Ainsi, en fonction de leur degré de développement, on parle généralement de puissance émergente, de puissance affirmée, de grande puissance et de superpuissance.

Au-delà des différentes interprétations qui dépendent des sources et des experts des relations internationales, voici, dans le cadre de cette étude, quelques domaines clés qui ont fait l'objet de nos recherches et qui ont permis de valider les capacités d'actions américaines par rapport à d'autres acteurs des relations internationales :

a) Critère économique

Le développement économique est un des indicateurs importants de la puissance. Il permet à un Etat de disposer des moyens efficaces (finances, biens et services) pour peser dans les rapports internationaux. Le poids économique d'un pays lui permet d'impacter le jeu du commerce et influencer les cours des marchés internationaux.

Ainsi, pour parler de l'économie comme critère de puissance, il est préférable de recourir au Produit Intérieur Brut (PIB) qui est un indicateur permettant de mesurer la performance économique d'un Etat ou d'une région donnée. Il représente la valeur globale des biens et services produits sur un territoire donné, au cours d'une période spécifique.

Dans le cadre de cette étude, les données recueillies ont permis le classement des PIB par pays pour l'année 2024. Ce classement qui a été réalisé par l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) permet de mieux comprendre les dynamiques économiques mondiales, les forces en présence et leur hiérarchisation.

Tableau N°1 Classement des 10 plus puissantes économies mondiales en 2024

Ordre	Pays	Indice de croissance du PIB en 2025 selon le FMI	PIB EN 2024 (EN Mds de USD)
1	Etats-Unis	2,2%	\$26 185
2	Chine	4,5%	\$21 643
3	Japon	1,1%	\$4 365
4	Allemagne	0,8%	\$4 120
5	Inde	6,5%	\$3 820
6	Royaume Uni	1,5%	\$3 479
7	France	1,1%	\$2 830
8	Canada	2,4%	\$2 326
9	Russie	1,3%	\$2 136
10	Brésil	2,2%	\$2 059

Source : <https://objectif-ast.fr/classement-pib-pays-riches-monde/>.

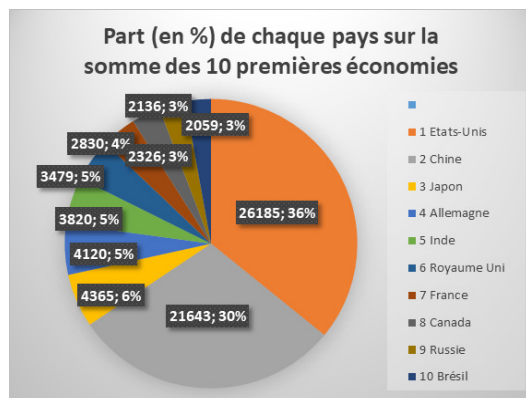
Placés en tête du classement des PIB mondiaux, les États-Unis s'imposent comme la première puissance économique mondiale suivis de la Chine, les deux cumulent à eux seuls plus de 40 % du PIB mondial, selon la même source qui a réalisé un classement des 20 premières économies mondiales. En troisième place se trouve le Japon, avec une croissance prévue de 1,1 % pour 2025. L'Inde se démarque par sa plus forte croissance parmi les 10 premières économies mondiales, avec un impressionnant taux de 6,5 % prévu pour 2025 et occupe la 5^{ème} position... Cette performance confirme son rôle de leader économique parmi les marchés émergents.

L'Allemagne et la France dominent le classement dans la région européenne, occupant respectivement la 4^{ème} et la 7^{ème} position.

D'autres pays comme le Canada, le Brésil et le Royaume-Uni, enregistrent également des prévisions de croissance solides pour 2025, et occupent respectivement la 8^{ème}, 6^{ème} et la 10^{ème} position quand bien même d'autres économies non reprises dans ce classement dégagent des prévisions plus solides. Ces chiffres traduisent une montée en puissance de ces nations sur la scène économique mondiale sans oublier que les États-Unis maintiennent jusqu'alors leur place de leader planétaire. Ainsi, le graphique ci-des-

sous présente la part en pourcentage de chacune des économies sur le total des PIB des 10 premières économies mondiales.

Graphique 1 : Quote-part de chacune de 10 premières économies mondiales en 2024



Source : <https://objectif-ast.fr/classement-pib-pays-riches-monde/>

b) Critère militaire

Etre superpuissant militairement c'est avoir une capacité militaire de premier plan permettant de décourager tout adversaire poten-

tiel ou de lui infliger des dégâts très importants, voire sa destruction totale. C'est ce qu'on appelle le Hard power. C'est également être capable de projeter des forces armées dans nombreux points du monde et détenir le leadership au sein des organisations à vocation militaire. Le fait de posséder l'arme nucléaire (comme Israël, la Corée du Nord ou le Pakistan) ne donne pas le statut de superpuissance, il nécessite une combinaison de plusieurs facteurs déterminants pour être considéré mondialement comme superpuissant.

Avant de s'immerger dans le classement des puissances militaires, il est essentiel de comprendre ce qu'est la « mesure Globale » Firepower (GFP). C'est une unité de mesure de puissance de feu qui attribue un score (PowerIndex/indice de puissance) à chaque pays en fonction de nombreuses variables pondérées. Un score faible indique une capacité militaire plus élevée. Les principaux paramètres utilisés dans le classement des puissances militaires en 2025 sont les suivants : le nombre de personnels actifs et de réserve, les moyens aériens, le budget de la défense, les bases stratégiques etc.

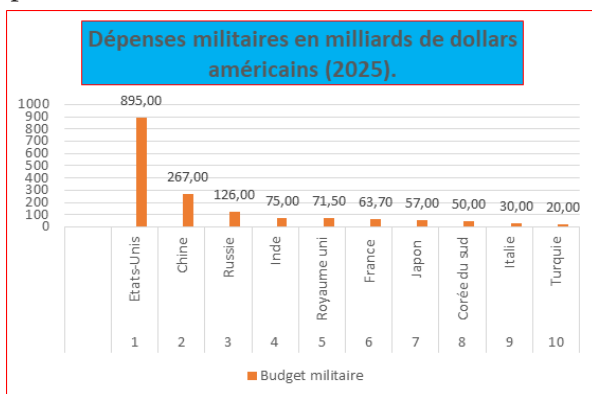
Tableau N°2 : Liste des 10 premières puissances militaires mondiales (2025)

Ordre	Rang/Pays	Indice de puissance	Budget militaire	Effectif militaire	Nombre d'Aéronefs
1	Etats-Unis	0,0744	895 Mds	2.127.500	13.043
2	Russie	0,0788	126 Mds	3.570.000	4.292
3	Chine	0,0788	267 Mds	3.170.000	3.309
4	Inde	0,1184	75 Mds	5.137.550	2.229
5	Corée du sud	0,1656	50 Mds	3.820.000	1.592
6	Royaume uni	0,1785	71,5 Mds	1.108.860	631
7	France	0,1878	63,7 Mds	376.000	976
8	Japon	0,1839	57 Mds	328.150	1.443
9	Turquie	0,1902	20 Mds	883.900	1.083
10	Italie	0,2164	30 Mds	289.000	729

Source : <https://vajiramandravi.com>

Les Etats-Unis sont classés en tête quand bien même ils disposent de moins de têtes d’ogives nucléaires que la Russie. Son budget militaire lui permet de développer sa flotte maritime, des chars de pointes et des avions top à l’instar des F-35 et des bombardiers B-2 Spirit, etc. Ils disposent également 750 bases militaires parsemées dans le monde et son leadership au sein de l’OTAN le place en tête d’affiche, lui conférant ainsi le statut de superpuissance militaire mondiale. Le graphique ci-dessous présente l’importance du budget militaire américain et démontre l’écart qu’il y a entre celui-ci et ceux des autres pays.

Graphique 2 : Top 10 des budgets plus importants militaires du monde



c) Critère technologique

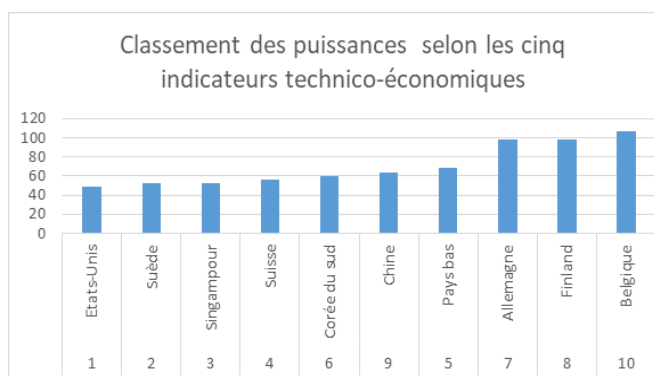
L’avancée technologique est un indicateur important dans l’affirmation de la puissance

Tableau N°3 : Les 10 premiers pays technologiquement puissants et innovants

Ordre	PAYS/RANG	Rang TIC	Rang compétences	Rang R&D	Rang Industrie	Rang Financier	Total de points
1	Etats-Unis	11	18	2	16	2	49
2	Suède	6	2	16	11	18	53
3	Singapour	7	8	17	4	17	53
4	Suisse	21	13	12	5	5	56
9	Chine	9	23	29	2	1	64
6	Corée du sud	15	26	3	9	7	60
5	Pays bas	4	9	15	10	31	69
7	Allemagne	24	17	5	12	40	98
8	Finlande	22	5	21	20	30	98
10	Belgique	13	4	23	19	48	107

d’un pays. Elle permet de dégager la capacité à développer ses outils et à s’adapter aux technologies d’avant-garde dont un grand nombre sera essentielle à la transition vers des sociétés durables et à faibles émissions de CO². Un rapport publié par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) place les Etats-Unis, la Suède, le Singapour, la Suisse, la Chine, la Corée du sud, les Pays-Bas, l’Allemagne, la Finlande et la Belgique dans les 10 premières positions sur les 166 pays concernés. Ils ont été classés sur la base de cinq indicateurs technico-économiques en fonction de leur degré de préparation à l’utilisation de 17 technologies de pointe (parmi lesquelles : IA, IoT, Big data, block Chain, nano Tech, énergie solaire concentrée, énergie éolienne, hydrogène vert, biogaz et biomasse, édition génomique, robotique, impression 3D etc.). Les cinq indicateurs utilisés dans l’études de la CNUCED sont entre autres : les TIC, les compétences technologiques, la Recherches et Développement (R&D), le niveau d’industrialisation et les capacités financières. Ce tableau et le graphique ci-dessous présentent le classement des 10 premiers pays avancés en technologie et mieux préparés à s’adapter aux évolutions technologiques ayant trait à la transition énergétique.

Graphique 3 : Classement des 10 premières puissances technologiques mondiales.



Source : CNUCED/Rapport 2023 sur la technologie et l'innovation

Ce classement qui suit, dans le graphique ci-haut, un ordre décroissant attribue la première place au pays ayant un faible total des points. Ici, nous avons en tête les États-Unis qui ont un total de 49 points bien devant la Suède, le Singapour, la Suisse et les autres.

d) Critère culturel

L'influence culturelle est un autre indicateur de mesure de la puissance d'influence d'un pays à cette ère de la mondialisation. Le "Global Soft Power Index" mesure le pouvoir d'influence des pays et ses conséquences pour les décideurs et les marques. L'édition 2024 qui s'est basée sur certaines perceptions, ont classé les États-Unis champions dans toutes catégories d'indicateurs, et la France comme reine du luxe. Les Jeux Olympiques de 2024 ont d'ailleurs été l'occasion de faire rayonner ce luxe à la française. Le classement montre aussi l'évolution du géant chinois car cette dernière vient de bondir sur la 3^{ème} marche du podium du soft power mondial, devant le Japon et l'Allemagne.

La prise en compte concomitante de ces différents facteurs, matériels et subjectifs, permet à une unité politique de disposer d'une certaine force nationale et donc de se positionner

en tant que puissance (de poids variable) sur la scène internationale. Au cours des dernières décennies, la notion de « puissance » intègre un nombre croissant de facteurs au travers desquels elle peut s'exprimer. Comme il a été souligné, ces facteurs sont aujourd'hui devenus évolutifs, complémentaires et interdépendants.

2.3. Évolution historique du concept de superpuissance

L'évolution historique du concept de superpuissance remonte à la fin de la Seconde Guerre mondiale, avec l'émergence de deux superpuissances à savoir : les États-Unis et de l'ex-URSS comme deux pôles majeurs d'influence idéologique au sein du système international. Ces deux nations, dotées des capacités économique, politique, militaire et culturelle sans précédent, ont dominé le monde pendant la Guerre froide. Mais, avec la disparition de l'URSS, ce statut a été reconnu à la seule nation américaine avant que le système international ne rencontre une turbulence causée par le vent du multilatéralisme et de la recherche du rééquilibrage.

α) Pendant la Guerre froide

Les États-Unis furent avant tout une puissance économique ayant mis en place le plan Marshall. Cependant, leur intervention au cours de la Première et de la Seconde Guerres mondiales, ont permis d'accélérer l'issue de la guerre. Mais, le terme de superpuissance a réellement pris toute sa dimension dans la rivalité opposant l'Ex Union des Républiques Socialistes Soviétiques aux États-Unis, à l'issue de la Seconde Guerre mondiale. L'Ex-URSS représentait le communisme et dirigeait le Pacte de Varsovie (Bloc de l'Est). Les États-Unis représentaient le capitalisme à la tête de l'OTAN (Bloc de l'Ouest). Voici quelques détails comparatifs qui permettent de comprendre le degré de rivalité entre ces deux superpuissances :

Tableau 4 : *Données comparatives des USA et l'Ex-URSS comme deux superpuissances*

Facteur	Etats-unis	EX-URSS
Militaire	Les États-Unis possédaient des bases militaires à travers le monde, ainsi que le second plus grand stock d'armes nucléaires au monde, déployés à la fois sur son sol et en Europe.	L'Ex-URSS possédait l'armée la plus importante de tous les temps, notamment aérienne et maritime, ainsi que le plus grand stock d'armes nucléaires. Des ressources naturelles capables de développer des technologies militaires spatiales.
Economique	Économie capitaliste la plus importante. Possède l'une des monnaies les plus fortes, le dollar US.	Économie centralisée la plus forte du monde. Elle a, un moment, représenté près de 20 % de la production industrielle mondiale.
Politique	Les Etats-Unis sont une des plus grandes démocraties libérales au monde. Ils disposaient d'un siège permanent au Conseil de sécurité. Ils pouvaient également s'appuyer sur de puissantes entreprises pour maintenir une influence auprès d'autres nations capitalistes. Enfin, les États-Unis ont des liens très forts avec l'Europe de l'Ouest et les démocraties d'Asie de l'Est.	L'Ex-URSS avait un puissant système gouvernemental. Le communisme s'implantait dans de nombreux pays. L'Ex-URSS possédait également un siège permanent au Conseil de sécurité des Nations unies et a tissé des liens forts avec l'Europe de l'Est et de nombreux pays en voie de développement.
Culturel	Les Etats-Unis disposent d'une influence énorme à la fois sur le continent et dans le reste du monde, notamment en Europe de l'Ouest. Fait de la liberté d'expression l'un de ses fondements, ce qui a beaucoup de succès de par le monde.	Grande richesse culturelle et histoire liée à de nombreux pays d'Europe, notamment avec les nations socialistes et communistes.
Géographique	Quatrième pays le plus vaste du monde avec une superficie d'environ 9,8 millions de km ² , ayant accès aux océans Pacifique et Atlantique. Ils ont également de nombreuses ressources naturelles.	L'Ex-URSS Couvrait 22 millions de km ² représentant 11 fuseaux horaires. Elle dominait une énorme zone maritime, mais difficile d'accès. Elle disposait des ressources naturelles en abondance.
Démographique	253 millions d'habitants	293 millions d'habitants

Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Superpuissance>

β) Fin de la guerre froide : l'unilatéralisme américaine

Le système international unipolaire correspond à cette période où le leadership mondial américain se faisait sentir dans tous les domaines. Plusieurs événements intervenus dans le monde ont contribué à la confirmation de l'hégémonie américaine. Il s'agit par exemple de la chute du mur de Berlin qui a eu lieu le 9 novembre 1989 considérée comme point marquant la fin de la guerre froide qui a opposé l'occident dominé par les Etats-Unis

et l'Ex-URSS dirigé par la Russie. L'autre point marquant l'uni polarité américaine est la dissolution au 1^{er} juillet 1991 du pacte de Varsovie qui était l'alliance militaire de l'Ex-URSS et la démission de Mikhaïl Gorbatchev de son poste de Président le 25 décembre de la même année.

Après la disparition de l'Ex-URSS, la fédération de Russie qui a hérité de tout son arsenal militaire et ses atouts économiques n'a pas pu continuer d'assumer son rôle de superpuissance car son économie n'a pas résisté à la crise

constitutionnelle qui éclata en 1993, ouvrant une transition vers l'économie de marché. Les États-Unis, alors unique superpuissance, ont davantage consolidé leur leadership en obtenant l'adhésion massive des anciens pays communistes d'Europe de l'Est à l'OTAN et même à l'Union européenne à la fin des années 1990 et au début des années 2000.

χ) Multipolarité

L'histoire des puissances présente une chronologie retraçant des Nations ou des États qui ont dominé le monde ou une partie du monde depuis les prémices de l'Antiquité jusqu'à nos jours. Mais, au-delà de ce que l'histoire renseigne, les grandes puissances d'hier n'ont pu avoir la prééminence dont ont bénéficié les États-Unis depuis la fin de la Première Guerre mondiale. Pour rappel, au début du XXI^e siècle, les États-Unis furent les seuls à ne souffrir d'aucune contestation pour être considérés comme une superpuissance : le pays est la première puissance économique, culturelle et militaire mondiale... En effet, bien que la longévité d'une puissance dépende d'une gestion optimale des atouts, il y a toujours eu une période de déclin au cours de laquelle les rapports de force et les défis ne soient plus les mêmes. L'hyperpuissance américaine n'a pas manqué des défis qui ont d'ailleurs poussé les observateurs à parler du déclin de l'unipolarité américaine.

Le système international reste marqué depuis peu par les échecs américains dans certaines guerres (Afghanistan et Irak), puis par la crise des subprimes qui déboucha sur une crise économique mondiale à partir de 2008.

Au-delà de la crise et des échecs, le monde reste dominé par d'autres centres de décision concurrençant quelquefois la superpuissance américaine. C'est le cas de la République Populaire de Chine qui est considérée par certains auteurs comme une superpuissance, bien que certains théoriciens en géopolitique pensent qu'elle n'a pas encore tout à fait atteint ce statut. La Chine, pays plus peuplé de la planète, est la première économie quant au PIB à parité de pouvoir d'achat (PPA). La Chine

dispose également de l'arme nucléaire et elle est membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies. Ces atouts lui permettent d'avoir une influence considérable remettant en cause l'unilatéralisme américain. À côté de la Chine, il y a la fédération de Russie, considérée également comme une superpuissance mais pour la plupart d'auteurs, elle n'a pas encore retrouvé le niveau d'influence qu'avait son ancêtre, l'Ex Union soviétique. Depuis l'arrivée au pouvoir de Vladimir Poutine, fin 1999, la Russie cherche en effet à regagner son rang de superpuissance...

2.4. Le positionnement des États-Unis dans ce cadre

Le cadre multipolaire actuel du système international pousse bon nombre d'analystes des relations internationales à reconsidérer le leadership américain et souhaite la redéfinition de sa superpuissance. La déclaration de Joseph Nye qui dit : « l'Amérique n'est pas en absolu déclin et est vouée à rester plus puissante que n'importe quel Etat dans les décennies à venir » et le « Make America Great Again » de Donald Trump, actuel Président américain corroborent cette affirmation et prouvent que la superpuissance américaine fait face à des fortes épreuves à cause de la multiplicité des centres d'influences à travers le monde.

Beaucoup d'événements tendent à démontrer le bien-fondé de la thèse multipolaire : le polycentrisme dans le monde, la flexibilité diplomatique de la Chine, la puissance économique de l'Europe et du Japon, l'impasse nucléaire avec la Corée du nord et l'Iran... Malgré cette multiplicité des pôles d'influence et de contestation, la puissance américaine reste prééminente car les données présentées ci-haut prouvent à suffisance que les États-Unis restent au top de tous les classements. Point n'est besoin de rappeler que les États-Unis conservent un rôle central dans les institutions internationales (ONU, FMI, OTAN), quand bien même leur leadership est de plus en plus contesté, notamment sur des questions comme le climat, le commerce ou la sécurité.

Face aux rivalités géopolitiques occasionnées, les États-Unis cherchent à adapter les stratégies et renforcer leurs alliances traditionnelles mais aussi, à développer de nouveaux partenariats stratégiques comme le QUAD, l'AUKUS etc.. Ils restent donc une puissance centrale, mais ils ne peuvent plus tout imposer seuls. Ils doivent nécessairement composer avec d'autres puissances montantes dans un système plus fluide et fragmenté.

3. Les rôles et avantages du statut de superpuissance pour les États-Unis

Le statut de grande puissance reconnu dans la charte des nations unies, comme dit précédemment, n'a pas empêché les cinq vainqueurs de la deuxième guerre mondiale à se lancer dans une course aux armements. Les États-Unis, n'étant pas affectés par les deux guerres mondiales grâce à leur position géographique et au développement de leur industrie, ont pu s'imposer comme seule superpuissance mondiale, particulièrement après la guerre froide. Cette position se fait remarquer par son rôle dominant dans les domaines militaire, économique, technologique et culturelle, ainsi que des avantages qu'ils tirent grâce à son leadership au sein des institutions internationales et des alliances conclues.

3.1. Rôle militaire : leadership stratégique, présence mondiale

Le leadership stratégique des États-Unis fait souvent allusion à la manière dont les États-Unis utilisent leur puissance militaire et leur influence pour atteindre les objectifs à long terme sur la scène internationale. Cela englobe la planification stratégique, la diplomatie, la force militaire et l'influence économique, ainsi que la capacité de s'adapter aux changements du contexte international. Ce qui revient à dire que la nécessité de composer avec les puissances émergentes dans la prise des décisions, n'a pas effacé l'autonomie et le rôle stratégique que jouent les États-Unis dans le monde. À travers le plan Marshall, puis la création de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), il endosse le rôle de leader.

C'est vrai que le monde se multipolarise à la même vitesse que l'évolution technologique, mais les États-Unis restent une référence mondiale en termes de décisions stratégiques internationales. L'autonomie stratégique américaine s'est dernièrement prouvée lors de leur intervention militaire qui a visé les sites d'enrichissement nucléaire iraniens. Les américains seuls ont mobilisé plus de 125 avions avec un coût total estimé à 2 milliards de dollars. Les différentes interventions américaines au cours des dernières décennies (Colombie, Somalie, Irak...) témoignent également de la puissance et de l'autonomie stratégique américaines.

La forte présence américaine dans le monde via ses bases militaires et ses flottes maritimes, ainsi que son réseau d'alliances (ALENA, APEC, OTAN...) restent des atouts de taille pour la puissance prééminente ce pays.

Enfin, [Stefan Fröhlich](#) soutient que « deux facteurs permettront sans doute aux États-Unis de continuer à exercer leur leadership dans un monde de plus en plus multipolaire. Il y a premièrement leur volonté croissante de diriger et d'organiser le monde, deuxièmement leur foi inébranlable dans leur capacité auto-régénératrice et dans leur exceptionnel potentiel. Parce que cette ambition est toujours soutenue en grande partie par les fondements religieux et les valeurs de leur société (liberté, démocratie, droits de l'homme, tolérance, respect, solidarité, culture de l'ambition et du résultat), et parce que ces valeurs sont supposées être un désir quasi naturel pour toute société, les États-Unis continueront à défendre bec et ongles leur sécurité et leur rayonnement.

3.2. Rôle économique et financier : dollar, institutions internationales, commerce.

Les États-Unis d'Amérique, grand leader parmi les vainqueurs de la seconde guerre mondiale ont su jouer le rôle prépondérant dans l'implémentation de l'ordre économique mondial. Malgré les critiques du bon nombre d'analystes sur la suprématie américaine, le système économique et financier actuel a fonctionné grâce au leadership américain qui a pu, par exemple, établir sa monnaie comme étalon de change

convertible en or et en monnaies nationales de tous les pays. Au-delà de cela, ce système a permis de réguler les échanges internationaux, la relance de l'économie européenne et le soutien ou l'accompagnement des politiques économiques des pays en développement.

Pour rappel, si tout le monde aujourd'hui veut parler de l'Organisation Mondiale du Commerce, du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale, moins sont ceux qui en connaissent les origines. En effet, le conflit de 1939-1945 dévasta les économies européennes en détruisant leurs industries et réduisant fortement la productivité de leur agriculture, etc. Il fit de l'empire Nippon et de l'Allemagne des nations exsangues. S'il permit à l'URSS de devenir une grande puissance militaire et politique, il eut cependant des effets désastreux sur l'économie soviétique.

Par contre, en épargnant le territoire américain, il permit aux États-Unis de relancer leur production et de devenir une superpuissance politique, militaire et économique. À la fin des hostilités, seuls les américains étaient en mesure de soutenir une reprise de la production et des échanges mondiaux, grâce à une injection massive d'argent au sein des pays alliés et vaincus. Les Américains étaient d'ailleurs désireux d'assumer cette mission puisqu'elle leur offrait la possibilité de créer des débouchés pour les surplus de leurs capitaux et marchandises, tout en leur fournissant l'occasion d'étendre leur influence politique et militaire, et de contrer la menace d'expansion du communisme.

Les États-Unis conditionnèrent cependant leur aide à la mise en place d'un nouveau système de règles et d'institutions, fondé sur un compromis entre la vision de Washington et celle des libéraux hétérodoxes keynésiens à laquelle l'administration américaine s'était ralliée en partie durant la guerre.

Ce « compromis du libéralisme encadré », selon l'expression de Gilpin, fut accepté par les autres pays qui participèrent à son élaboration, car tous ressentaient la nécessité d'un ordre économique multilatéral par opposition

au désordre unilatéral antérieur, à l'origine des problèmes et des conflits économiques des années 1920 et 1930, ainsi, que celui de la Deuxième Guerre mondiale.

Ainsi, sous l'impulsion des États-Unis d'Amérique, la conférence monétaire et financière des Nations Unies, qui réunît les 45 nations alliées à Bretton Woods, en juillet 1944, fut le principal lieu d'élaboration du nouveau système économique de l'après-guerre. Ce dernier reposait sur deux idées-forces :

Premièrement, on devait éviter l'unilatéralisme et la politique du fait accompli. Il était nécessaire de trouver un compromis entre les exigences de coopération et le respect de la souveraineté des États. Un large exercice d'autonomie sur les politiques économiques propres était laissé aux gouvernements, notamment celle relatives à la fiscalité, à la création d'emplois et à la croissance, mais ils devront consulter un organisme international, et parfois même solliciter son autorisation, avant de prendre une décision. En contrepartie, les États en difficulté pourront compter sur la solidarité des pays riches. En bref, il faut instaurer un système de sécurité économique collective, fonctionnant à la manière d'un système de sécurité militaire.

Deuxièmement, il fallait encourager au maximum le développement du commerce par une généralisation du libre-échange, la convertibilité des monnaies et le maintien de parités fixées. Les participants à la conférence de Bretton Woods créèrent deux institutions spécialisées de l'ONU en vue de concrétiser ces idées forces : le FMI et la Banque mondiale. Ils s'entendirent également sur un projet d'organisation mondiale du commerce qui ne vit finalement le jour qu'en 1947. L'OMC n'a pu voir le jour qu'après les réformes apportées aux accords qui régissaient le commerce des marchandises.

3.3. Rôle culturel et idéologique : soft power, valeurs démocratiques, influence médiatique

Bien des analystes des relations internationales parviennent à conclure que le rôle culturel et idéologique américain est complexe et multifacette. Ils englobent à la fois une influence

culturelle mondiale significative, souvent associée à l'« American way of life », et une idéologie politique centrée sur la démocratie libérale et le capitalisme. Cette influence s'exerce à travers la culture de masse, la technologie, les valeurs et les institutions, ainsi que par la promotion de la démocratie et des droits de l'homme.

De nos jours, Joseph Nye soutient que les sources de la puissance ne reposent plus seulement sur le territoire, les matières premières, la force militaire. L'échec américain en Irak et en Afghanistan en témoigne. Selon lui, il faudra désormais compter avec le Soft Power pour parler de la superpuissance américaine. Le soft Power doit s'analyser comme une puissance d'ordre symbolique qui dépend davantage de ressources telles que l'attrait culturel et idéologique. En l'exerçant, les États-Unis modifient de manière indirecte la position des autres acteurs, aussi bien étatiques que non-étatiques.

Autrement dit, le Soft Power s'apparente à ce que le sociologue Pierre Bourdieu a qualifié de « coup de force symbolique ». Le Soft Power apparaît donc pour ce pays comme un système de ressources symboliques lui permettant d'assurer et de maintenir son hégémonie à moindre coût. Pour autant, il ne faut pas voir dans le Soft Power des États-Unis une simple politique d'influence. En fait, nous sommes plutôt face à un pouvoir structurel d'attraction et de persuasion. Structurel, car il est également fondé sur des ressources économiques et fondamentalement lié au processus de mondialisation de l'économie de marché. Ce Soft Power constitue, une autre modalité d'exercice de la puissance américaine.

3.4. Avantages géopolitiques : droit de veto, alliances, initiatives globales

Comme il a été souligné plus haut, l'histoire présente de la montée en puissance de certaines entités politiques et civilisationnelles à des époques différentes. Relativement aux autres puissances, les leaders mondiaux ont toujours eu un avantage plus ou moins profond selon l'époque, mais la comparaison entre puissances d'époques différentes semble

superflue du fait qu'elles ne peuvent être évaluées selon les mêmes critères, du simple fait du progrès technologique entre autres.

En dépit de cela, les grandes puissances d'hier n'ont pu avoir la prééminence et les avantages dont ont bénéficié les États-Unis depuis la fin de la Première Guerre mondiale. Les États-Unis, en tant que superpuissance, bénéficient de nombreux avantages géopolitiques, notamment grâce à leur puissance militaire et économique considérable, ainsi qu'à une influence culturelle et politique à travers le monde. Ces atouts leur permettent de façonner l'ordre international et de défendre leurs intérêts bien au-delà de leurs frontières.

Le droit de veto au sein des Nations unies est l'un des grands avantages que bénéficient les États-Unis en tant que grande puissance siégeant en permanence au conseil de sécurité. C'est une preuve que les États-Unis occupent une place prépondérante dans les institutions telles que l'ONU, l'OTAN et d'autres organisations régionales et internationales, bénéficiant de divers privilèges qui lui confère un poids politique et diplomatique de premier plan. En s'appuyant sur une économie robuste, une force militaire imposante, les États-Unis exercent une influence politique significative sur ses alliés et sur les États partenaires.

Loin de devenir un « empire » universel, la puissance militaire américaine reste écrasante sans pour autant écarter la nécessité de composer avec d'autres forces. Au sein des alliances, les États-Unis maintiennent leur position de leader grâce aux facteurs qu'ils ont pu prendre en compte : la quote-part budgétaire accordée, sa puissance militaire faisait que jusqu'en 2008, les dépenses militaires américaines représentaient presque la moitié des dépenses militaires mondiales et plus des deux tiers des dépenses militaires de l'Alliance atlantique. Ce qui constitue un atout de taille leur permettant de décrocher le leadership au sein des alliances, à l'instar de l'OTAN où ils ont un poids décisionnel sur telle ou telle autre intervention militaire à opérer.

Comptant sur les avantages que procurent les

alliances, les USA se sont lancés dans leur politique de containment pour contrer l'influence de certaines puissances jugées concurrentes et même menaçantes pour leurs ambitions hégémoniques. C'est le cas du dialogue quadrilatéral pour la sécurité (QUAD), réunissant les États-Unis, le Japon, l'Australie et l'Inde. Ce partenariat a été créé pour renforcer la coopération en matière de sécurité et de défense dans la région Indopacifique, en réponse à la montée en puissance de la Chine. Le QUAD a émergé dans les années 2000 et 2010, initialement comme une réponse au tsunami de 2004 qui avait nécessité une coopération humanitaire d'urgence entre ces pays. Le partenariat a, ensuite, évolué pour inclure des rencontres diplomatiques et des exercices militaires.

3.5. Fondement juridique et institutionnel de la superpuissance américaine

Le statut de superpuissance ne repose pas uniquement sur la force brute ou l'influence économique. Il s'ancre également dans des bases juridiques et institutionnelles qui donnent à la puissance une légitimité sur la scène internationale. Les États-Unis, en tant que membre fondateur des Nations Unies, détiennent un droit de veto au Conseil de sécurité des Nations unies, leur permettant de bloquer toute résolution contraire à leurs intérêts. Cette prérogative juridique est un levier central de leur influence diplomatique.

En outre, les États-Unis participent activement à plusieurs organisations internationales telles que le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale (BM), ou encore l'Organisation mondiale du commerce (OMC) dans lesquelles ils disposent souvent d'un poids décisionnel supérieur, lié à leur contribution financière. Leur capacité à négocier et à imposer des normes internationales à travers des accords bilatéraux ou multilatéraux témoigne également d'un pouvoir normatif exercé dans un cadre juridique.

Cependant, cette assise juridique est parfois mise en question par le retrait unilatéral des États-Unis de certains traités (comme l'Accord

de Paris en 2017 ou le retrait du TPI), révélant une tension entre la puissance juridique formelle et les logiques de domination stratégique. Cela nourrit le débat sur les dérives possibles d'une puissance qui, bien que juridiquement encadrée, n'est pas toujours contrainte dans ses actions par le droit international.

4. Les dérives et critiques liées au statut américain de superpuissance

Comme soulevé précédemment, la société internationale a longtemps été marquée par son caractère anarchique incarné par les États, acteurs dominants. Au cœur de cette anarchie se dessine une hiérarchie des puissances et c'est l'Amérique qui y est en tête. Des observateurs et analystes des relations internationales sont partagés sur l'élan impérialiste américain apparaissant d'une part comme superpuissance stabilisatrice et d'autre part comme puissance dont les actions se soldent à des dérives parfois difficiles à décrypter. Il s'observe des interventions militaires çà et là, de soupçons de soutiens aux groupes armés pour le pillage des ressources minérales dans des régions stratégiques, des soutiens aux mouvements séparatistes dans certains États... ce sont là autant d'actions jugées abusives par pas mal d'observateurs sur la superpuissance américaine.

4.1. L'unilatéralisme américain et interventions controversées

À côté des actions jugées salvatrices, il importe de signaler que les États-Unis ont excellé dans des dérives à travers le monde occasionnant des conséquences incommensurables, que ce soit dans le cadre des coalitions, de la défense de leurs intérêts, que dans le cadre de la quête de l'hégémonie.

L'on doit noter que la défense des valeurs a toujours été la boussole qui guide les actions américaines à travers le monde. Depuis la fin de la guerre froide, les États-Unis ont nourri les ambitions de garantir leur hégémonie et de défendre à tout prix leurs intérêts et ceux de leurs alliés. Cette ambition conduit les américains à agir avec force sans calculer les conséquences directes ou collatérales. C'est sur base de ces appétits que les américains ont dévelop-

pé la doctrine de l'America First pour assurer leur sécurité, afin de garantir leurs prospérité et valeurs.

Cette doctrine a donc conduit les américains à développer les réseaux de défense et à s'impliquer dans des guerres jugées menaçantes pour leur terre. L'histoire retrace à juste titre quelques guerres pour lesquelles les États-Unis ont eu la part active dans leur déroulement jugé dévastateur :

a) Les guerres d'Irak et d'Afghanistan

Les interventions américaines en Afghanistan (2001) et en Irak (2003) illustrent l'usage controversé de la puissance militaire des États-Unis au nom de la lutte contre le terrorisme et la promotion de la démocratie.

Depuis quelques décennies, l'Irak constitue le centre d'un jeu géopolitique complexe où les convoitises des puissances étrangères cherchent à imposer leur influence.

L'invasion qui a été déclenchée le 20 mars 2003, officiellement appelée l' « Opération Iraqi Freedom », fut à la base du lancement d'une offensive militaire par une coalition dirigée par les États-Unis. Cette invasion a conduit à la chute de Saddam Hussein et a plongé le pays dans une instabilité durable, marquée par la montée du terrorisme et des divisions internes, notamment avec l'émergence de Daech. L'administration Bush a justifié cette opération par la nécessité de désarmer l'Irak de ses armes de destruction massive (ADM) et de mettre fin au régime de Saddam Hussein, qu'elle considérait comme une menace pour la paix et la sécurité internationales.

Selon l'organisation Iraq Body Count, au moins 100.000 civils irakiens étaient tués entre 2003 et 2011 et en vingt ans (de 2003 à 2023), le bilan approchait les 300.000 morts, incluant les combattants ; et plus de 4000 soldats américains tués. Elle a également occasionné la destruction d'infrastructures essentielles à la reprise économique et la montée de groupes djihadistes, notamment l'État Islamique (EI).

En Afghanistan, l'intervention a débuté en 2001 après les attentats du 11 septembre, avec pour objectif de renverser le régime taliban qui abritait Al-Qaïda. Malgré un succès initial, le conflit s'est enlisé, avec une résurgence des talibans et un retrait chaotique en 2021, mettant en doute l'efficacité à long terme de l'intervention. Ces deux interventions ont soulevé des vives critiques sur l'unilatéralisme américain, les atteintes au droit international et les recours aux moyens militaires pour exporter la démocratie. Elles ont durablement affecté la légitimité de la superpuissance américaine sur la scène internationale.

b) Autres guerres et interventions américaines

En dehors de deux guerres ci-haut évoquées, il existe d'autres guerres où l'impact américain a été considérable. Il y a notamment la guerre du Pacifique (1941-1945) qui était vue comme le point de départ de la stratégie globale américaine en Asie. Cette guerre qui a consisté à contrer l'hégémonie, si pas l'influence du Japon sur les États avoisinants dont la Chine, les Philippines et tant d'autres, avait eu d'énormes conséquences sur les plans économique et humain.

A cela s'ajoutent les guerres de Corée (1950-1953), opposant la République de Corée soutenue par les puissances alliées et la République démocratique de Corée, soutenue à son tour par les États à obédience communiste. C'est un des premiers conflits de la guerre froide ayant occasionné entre trois et cinq millions de morts.

La guerre de Vietnam ayant opposé, de 1955 à 1975, le Nord Viêt Nam (soutenu matériellement par le bloc de l'Est et la Chine) au Sud Viêt Nam militairement soutenu par l'armée américaine, elle-même appuyée par plusieurs alliés de la région du Pacifique. Des millions de Vietnamiens sont morts à l'occasion de cette guerre. 1,5 millions de Vietnamiens du Nord et 255 000 militaires et 430 000 civils tués du côté Sud vietnamien.

On peut également noter dans cette rubrique

la guerre civile du Laos (1959-1975), l'insurrection des communistes en Thaïlande (1965-1983), la guerre du Cambodge (1968-1975) et bien d'autres. Ces guerres sont jugées atroces et ont eu lieu durant le conflit idéologique, et certaines par proxy ou plus directement mais toutes dans le but de défendre les valeurs et les intérêts des occidentaux dont les États-Unis étaient chef de file.

4.2. Imposition des normes et marginalisation des puissances émergentes

En tant que superpuissance, les États-Unis jouent un rôle central dans la production, la diffusion et parfois l'imposition des normes internationales. Que ce soit dans les domaines du commerce, de la finance, de la sécurité ou des droits humains, ils utilisent leur poids économique, leur influence diplomatique et leur soft power pour orienter les règles du jeu mondial selon leurs intérêts.

Leur rôle de dominant ne se limite pas seulement à initier la création des institutions internationales comme le FMI, la Banque mondiale ou l'OMC ; ils façonnent de surcroît des normes économiques libérales favorables à leur modèle ou à leur système économique.

Dans le domaine politique, ils promeuvent aussi des valeurs comme la démocratie, la liberté d'expression ou l'économie de marché, souvent érigées en normes universelles qui doivent être suivies et adoptées par tous. Cependant, cette dynamique est critiquée comme étant unilatérale ou néocolonialiste, notamment lorsque les États-Unis n'hésitent pas à contourner ou ignorer certaines règles internationales (ex. : rejet de la Cour Pénale internationale, non-ratification ou retrait des d'accords climatiques à certains moments).

Face à cette situation, les États-Unis apparaissent à la fois comme producteurs de normes mais aussi comme acteurs sélectifs de leur application, ce qui soulève des débats sur la légitimité de leur leadership normatif.

4.3. Tensions avec le multilatéralisme et l'ONU

Comme le soutient Noam Chomsky, l'ONU a exercé, et exerce encore, une influence positive en matière de développement étant donné que l'une de ses missions est de promouvoir le développement dans un cadre multilatéral au profit de tous les États. Mais, une fois encore, elle ne peut fonctionner que si les grandes puissances, les États-Unis en tête, le lui permettent. Malgré leur rôle fondateur dans la création de l'ONU en 1945, les États-Unis entretiennent une relation ambivalente avec le multilatéralisme onusien. D'un côté, ils demeurent un acteur majeur au sein de l'organisation, notamment grâce à leur statut de membre permanent du Conseil de sécurité, leur contribution financière et leur influence dans les grandes agences (UNICEF, PNUD, etc.). De l'autre côté, ils manifestent régulièrement des tensions, voire un rejet partiel du cadre multilatéral, surtout lorsque les décisions de l'ONU entravent leurs intérêts stratégiques.

Plusieurs exemples illustrent cette posture : leur refus de ratifier certains traités (Statut de Rome, Protocole de Kyoto), leur retrait temporaire de l'UNESCO ou du Conseil des droits de l'homme, ou encore leur usage du veto pour bloquer des résolutions critiques à leur encontre ou à celle de leurs alliés comme Israël.

Ces tensions traduisent une vision souvent instrumentale du multilatéralisme, où les États-Unis soutiennent les institutions onusiennes tant qu'elles renforcent leur leadership, mais les contournent dès qu'elles limitent leur autonomie stratégique. Cette attitude alimente les critiques sur le double standard américain et sur l'érosion de la légitimité du système multilatéral.

4.4. Contestations et vœux de rééquilibres

Comme susmentionné, les États-Unis ont occupé une position dominante dans l'ordre mondial, depuis la fin de la guerre froide. Cette suprématie a suscité des contestations croissantes de la part de divers acteurs étatiques et non étatiques, remettant en cause l'unilatéralisme américain. Des puissances émergentes

comme la Chine, la Russie, l'Inde ou encore des blocs régionaux (BRICS, Union africaine), dénoncent un ordre international perçu comme asymétrique et centré sur les intérêts américains. Ces critiques portent notamment sur l'unilatéralisme, les ingérences, la domination économique ou encore sur l'imposition de normes occidentales.

Ces critiques liées à une crise de leadership, ont poussé Bertrand Badie à affirmer que le monde fait face à une crise d'hégémonie. D'après lui, les vieilles puissances n'ont plus la main sur les affaires du monde. On le voit notamment avec les États-Unis, qui ne gagnent plus les guerres et qui, au contraire, y laissent beaucoup de leur autorité et de leur crédibilité. Nous avons vécu le temps de la bipolarité, au cours duquel l'hégémonie américaine était certes contestée, mais bénéficiait d'une adhésion forte car on croyait en sa capacité de protection face à la menace soviétique. Aujourd'hui, l'hégémonie américaine n'est plus crédible, et est même dénoncée.

Le besoin d'un rééquilibrage géopolitique s'exprime à travers l'appel à un multilatéralisme plus inclusif, la réforme du Conseil de sécurité, ou la création d'alternatives aux institutions dominées par l'Occident (ex. : Nouvelle Banque de Développement des BRICS). Ce rééquilibrage vise à instaurer un ordre mondial plus équitable, fondé sur la souveraineté des États, le respect du droit international, et une représentation plus juste des pays du Sud. Ainsi, la contestation de la superpuissance américaine ne traduit pas seulement un rejet, mais aussi une revendication de justice et de pluralité dans la gouvernance mondiale.

5. Conclusion

Il est évident que le droit international à lui seul ne saurait stabiliser la société internationale, étant donné que celle-ci repose sur la volonté des États souverains. Par conséquent, la quête de puissance par les États devient une réalité normale pour faire face au caractère anarchique que reflète la société internationale.

L'histoire des puissances nous a montré comment certaines entités politiques ont pu jouer un rôle de leader dans des époques bien diversifiées, mais dès la fin de la guerre-froide, les États-Unis ont incarné l'exemple le plus abouti d'une puissance globale, à la fois dominante dans tous les grands registres de la puissance, et en tant que partie prenante de la quasi-totalité des systèmes régionaux importants de la planète.

Par leur puissance militaire, leur domination économique, leur influence culturelle et leur capacité à imposer des normes, ils ont façonné un ordre international largement marqué par leur vision du monde. Dans le domaine militaire, comme en témoignent les déploiements de l'armée américaine à l'étranger, ils sont les seuls à avoir divisé le monde en grands commandements régionaux et eux seuls disposent plus de 700 installations militaires à l'étranger, leur rendant capables de projeter à grande distance des moyens militaires considérables.

Cependant, les diverses crises de l'après-guerre froide, ont mis au grand jour le rôle joué par les États-Unis et ont suscité des critiques croissantes pour cette position dominante, tant pour les abus présumés que pour le déséquilibre qu'elle a engendré dans les rapports multilatéraux. Dans un contexte de multipolarité émergente, de contestations géopolitiques et de crises globales, le rôle des États-Unis est de plus en plus remis en question. Ce qui fait que leur capacité à maintenir leur statut de superpuissance dépend désormais de leur aptitude à s'adapter, à coopérer et à promouvoir un ordre international plus équilibré. Ainsi, l'avenir de la superpuissance américaine ne se jouera plus uniquement sur le plan de la force, mais aussi dans leur capacité à écouter, à négocier et à intégrer les nouvelles dynamiques mondiales.

6. Références bibliographiques

Riedrich-Ebert-Stiftung, *Méthodologie de la recherche scientifique, pour les organisations de la société civile*. Réponses pratiques à des questions essentielles, Trad. de l'arabe : NOUREDDINE BESSADI, Alger, 2016, p27. <http://algeria.fes.de>

- Grawitz, M., *Méthode de recherche en sciences sociales*, éd. Dalloz, Paris 2001. P.352.
- N'DA Paul, *Recherche et méthodologie en sciences sociales et hu-maines*. Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article, L'Harmattan, Paris 2015, p.115.
- Gerchinovitz, Sébastien, *Introduction à la méthodologie statistique, cours des méthodes et outils de calcul*, 2014-2015,
- Barthelemy Courmont, Valerie NiqueT et Bastien Nivet, Quelle évolu-tion de la notion de puissance et de ses modes d'action à l'horizon 2030, appliquée aux États-Unis, à l'Europe et à la Chine ? Paris, Iris, 2004, N°2004/007, p4.
- Labana Lasay'bar, *Théories et doctrines des Relations Internationales*, G3 R.I., Unikin, 2009.
- Wallonie Bruxelles, *Actualité de la paix et des grandes puissances*, Pax Christi, Paris 2005, p.15. <https://www.bepax.org/files/files/etude-grandes-puissances.pdf>
- <https://fr.wikipedia.org/wiki/Superpuissance>
- Rene Treuil, Pascal Darcque, Jean-Claude Poursat et Gilles Tou-chais, *Les Civilisations égéennes du Néolithique et de l'Âge du Bronze*, Paris, Presses universitaires de France, 2008, 2e éd., p15.
- Paul Kennedy (trad. de l'anglais par Marie-Aude Cochez et JEAN-Louis Lebrave, préf. Pierre Lellouche), *Naissance et déclin des grandes puissances : transformations économiques et conflits mili-taires entre 1500 et 2000*, Paris, Payot, 1989, 730 p.
- Geoffrey Murray, China, the next superpower : dilemmas in change and continuity, Richmond, China Library, 1998, 260 p. (ISBN 978-1-873410-78-3)
- <https://major-prepa.com/geopolitique/la-puissance-americaine-dans-un-monde-multipolaire/>
- Vincent Capdepuy, « *Le Sud global, un nouvel acteur de la géopolitique mondiale ?* », *Gé-confluences*, septembre 2023.
- Bertrand BADIE et Dominique VIDAL, *Fin du leadership américain ? Etat du monde 2020*, La Découverte, Paris, 2019, p105.
- Fröhlich, S. (2009). Außenpolitik unter Obama – pragmatischer Mul-tilateralismus und transatlantische Annäherungen. *Integration*, 32(1), 3-16. Traduit par SILVIA FERANEC, <https://doi.org/10.5771/0720-5120-2009-1-3>
- François Perroux, *L'économie du XXe siècle*, Paris, Presses universi-taires de France, 1969, p39.
- Laroche, J. (2008). Soft Power américain et diversité culturelle. In A.-M. Dillens (éd.), *Mondialisation : utopie, fatalité, alternatives ? (1)*. Presses universitaires Saint-Louis Bruxelles. <https://doi.org/10.4000/books.puosl.22954>
- Maxime Lefebvre, 2008, *La politique étrangère américaine : que sais-je ?*, CAIRN.INFO, Paris, pp84-100.
- Vincent Capdepuy, *Le Sud global, un nouvel acteur de la géopolitique mondiale ?*, *Gé-confluences*, septembre 2023. <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/quad-dialogue-quadrilateral-pour-la-securite>
- Bayou Celine et al., 2003/3, n°1033, *Lacrise irakienne : positions et réactions dans les pays de la CEI et d'Europe centre et orientale*, *Le courrier des pays de l'Est* – <https://shs.cairn.info/>, pp48-59,
- Pierre Salignon, Automne-Hiver 2003, *Guerre en Irak : les représenta-tions humanitaires en question*, *Humanitaire*, N°8 <https://www.msf.fr/sites/default/files/2003-10-01-Salignon.pdf>
- VIRGINIE LIPPE, 2019, *Quelle influence des Etats-Unis en Asie ?*, *RG Conseil Québécois d'Etudes Géopolitiques*, Vol. 5, N°1, <https://cqegehiulaval.com/quelle-in>

fluence-des-etats-unis-en-asie/

SAMUEL S. KIM, *International Relations of Asia*, Rowman & Little-field, 2014, 453 p.

Chloe Szulzinger, *Les Femmes dans l'immigration vietnamienne en France de 1950 à nos jours*, Paris, éditions L'Harmattan, 2009, p19.

Noam Chomsky, Les Etats-Unis et l'ONU, une relation à sens unique, Iris, Mars 2024, https://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2024/03/ObsEtatsUnis_note-6.pdf

Guillaume Devin, 51 | automne 2003, "Les Etats-Unis et l'avenir du multilatéralisme", Cultures & Conflits, pp157-174, mis en ligne le 02 février 2004, consulté le 28 juin 2025. URL: <http://journals.openedition.org/conflits/969>

Frédéric Douzet, été 2001, Etats-Unis : les fragilités d'une super-puissance, *Revue internationales et stratégiques*, n°42, pp27-28. <https://shs.cairn.info/>

<https://objectif-ast.fr/classement-pib-pays->

riches-monde/. Consulté le 23 juin 2025 à 14h05.

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Superpuissance>

<https://vajiramandravi.com/upsc-exam/top-10-powerful-countries-in-the-world-by-military-strength/>

Technologies vertes : *Il faut des politiques cohérentes pour que les pays en développement puissent en bénéficier* | ONU commerce et développement (CNUCED)

<https://viuz.com/2024/05/27/global-soft-power-index-etats-unis-royaume-uni-et-chine-champions-de-linfluence/>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Guerre_du_Vi%C3%AAt_Nam